



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Régularisation au titre des ICPE dans le cadre de la construction d'une nouvelle cellule de stockage

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SITRANS Entreposage

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

SIZAIRE David, Président Directeur Général SITRANS Entreposage

RCS / SIRET

4 1 0 7 3 2 9 4 5 0 0 0 2 8

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Projet soumis à examen au cas par cas Catégorie 1.a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	L'établissement SITRANS Entreposage est une ICPE classée sous le régime de l'enregistrement pour les rubriques 1510-2 (stockage de matières combustibles dans des entrepôts couverts), 2662 (stockage de polymères) et 4331 (liquides inflammables de catégorie 2 ou 3). L'établissement dispose à ce jour d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en date du 16 octobre 2006. L'établissement n'est pas classé au titre de la directive IED ni au titre de la directive SEVESO.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société SITRANS Entreposage envisage la construction d'un nouveau bâtiment de stockage dans le prolongement Sud-Est du deuxième bâtiment. Ce nouveau bâtiment, d'une surface totale d'environ 5900 m², comprendra :

- une grande zone de stockage de palettes en racks sur 7 niveaux (4230 m²),
- une zone picking dédiée à la préparation des commandes (1480 m²),
- des locaux techniques isolés (chaufferie, poste sprinkler), un laboratoire de contrôle qualité, un bureau de quai et des locaux sociaux (sanitaires et sas chauffeurs).

La cellule de stockage et la zone de préparation des commandes seront sprinklées sans mur de recoupement.

La hauteur du futur bâtiment atteindra 14,8 m (12,35 m de hauteur utile) pour la partie stockage et 9,45 m pour la zone de préparation de commandes.

Des travaux seront réalisés en extérieur pour l'extension de la voirie (voie pompiers), l'extension du réseau d'eaux pluviales (pose de collecteurs et raccordement au réseau existant), l'installation d'un nouveau séparateur d'hydrocarbures, l'aménagement d'un nouveau bassin d'orage et d'une zone de quai en enrobé.

Il n'est prévu aucun travaux de démolition ni de défrichage.

4.2 Objectifs du projet

Augmentation de la capacité de stockage du site logistique afin de répondre à une demande croissante de la clientèle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Des travaux sont à prévoir puisque le projet SITRANS prévoit :

- la construction d'un nouveau bâtiment avec une charpente en béton dans le prolongement Sud-Est du deuxième bâtiment (surface au sol de l'ordre de 5 900 m² ; longueur = 99 m ; largeur = 60 m ; hauteur maximale de 14,8 m),
- la construction de locaux techniques isolés coupe-feu 2 h (chaufferie et poste sprinkler) en façade sud-ouest du nouveau bâtiment d'une surface au sol de 63 m²,
- la construction d'un mur coupe-feu 2 h sur toute la hauteur entre la nouvelle cellule et le bâtiment de stockage existant avec une porte coulissante Coupe-Feu 2h,
- l'installation d'un dispositif de sprinklage couvrant l'ensemble de la nouvelle cellule,
- l'extension de la voirie avec l'aménagement d'une zone de quais (en façade nord-est du nouveau bâtiment) et d'une voie de circulation,
- l'extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales (pose de collecteurs et raccordement au réseau existant),
- l'installation d'un nouveau séparateur d'hydrocarbures pour le prétraitement des eaux pluviales de voirie (zone de quais en enrobé),
- l'aménagement d'un nouveau bassin pour la collecte des eaux pluviales du nouveau bâtiment (eaux de toitures) et des eaux de voirie prétraitées et pour la collecte des eaux d'extinction incendie,
- la pose d'une clôture côté Est/Sud-Est du nouveau bâtiment en raccordement avec la clôture existante,
- le traitement des espaces verts selon les exigences du règlement du zonage PLU de Chartres.

Calendrier prévisionnel de réalisation : démarrage des travaux prévu en février 2023 sur une période de 8 mois (fin des travaux prévu en septembre 2023).

Il n'est toutefois pas prévu d'extension foncière ni travaux de démolition ou de défrichage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau bâtiment comprendra une grande cellule sprinklée pour le stockage de palettes de produits combustibles entreposées sur des racks, une zone sprinklée de préparation des commandes, des locaux techniques isolés de la cellule (chaufferie, poste sprinkler), un local de contrôle qualité, des locaux sociaux (sanitaires et sas chauffeurs) et un bureau de quai. Les conditions d'exploitation des bâtiments existants (cellules de stockage, locaux techniques, bureaux et locaux sociaux) resteront inchangés.

Les conditions d'accès au site SITRANS resteront inchangés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet prévoit l'extension du bâtiment avec la création d'une cellule de stockage de matières combustibles sans augmentation de la surface foncière ni opérations de défrichement. Un permis de construire sera déposé auprès des autorités compétentes.

L'établissement SITRANS Entreposage bénéficie à ce jour d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter au titre des rubriques 1510, 2662 et 4331 classées sous le régime de l'enregistrement. Par conséquent, un dossier de porter à la connaissance du Préfet est réalisé au titre des ICPE complété du présent examen au cas par cas.

Il ne sera pas créé d'ouvrages de prélèvement d'eau dans le milieu naturel.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du site d'exploitation	96 091 m ²
Surface au sol du nouveau bâtiment (+ locaux techniques)	env. 5970 m ²
Surface totale bâtie avec extension	env. 17 900 m ²
Surface extérieure imperméabilisée (voirie et parkings) avec extension	env. 16 670 m ²
Surface extérieure non imperméabilisée avec extension (espaces verts)	61 520 m ²
Hauteur maximale du nouveau bâtiment	14,8 m

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Avenue Henri Becquerel
28000 CHARTRES

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 3 2' 0 0 " 93 Lat. 4 8° 2 6' 2 5" 82

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en date du 16 octobre 2006

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche est située à 6,1 km au Nord (cavités à chiroptères de la Bussière, des Grands Larris et des Clous Gaillards - n° 240003927). La ZNIEFF de type II la plus proche est située à 14 km à l'Est (Vallées de la Voise et de l'Aunay - n° 240003957). Voir carte des ZNIEFF du secteur.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SITRANS n'est situé au sein d'aucun zone de ce type.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Chartres n'est concernée par aucun plan de prévention du bruit. Le site d'étude n'est pas impacté par une servitude d'utilité publique bruit selon le PLU.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SITRANS n'est pas concerné par ces éléments. La cathédrale de Chartres inscrite au patrimoine mondial est situé à 3,5 km au nord/nord-Ouest du site. Les monuments historiques les plus proches du site SITRANS sont situés à 1,5 km au nord-ouest (ancienne chambre de l'agriculture au 10 rue Dieudonné-Costes) et au centre-ville de Chartres à environ 3 km à l'Ouest du site (Moulin du Père, Eglise Saint-Pierre, monument Noël Le Bellay, ...).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SITRANS n'est pas situé dans une zone humide (ZH). Il n'existe aucune zone Humide RAMSAR répertoriée sur la commune de Chartres ni sur les communes avoisinantes. Les milieux potentiellement humides (probabilité forte) les plus proches du site d'étude sont situés à 1,9 km au Sud-Est et 2,3 km à l'Ouest. Voir carte des milieux potentiellement humides du secteur.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CHARTRES est soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations (P. P.R.I.) arrêté par le préfet d'Eure-et-Loir les 10 octobre 1995 et 11 octobre 2007. Le P.P.R.I. divise le territoire en deux catégories de zones : - la zone I, constituée par le lit mineur et une partie du lit majeur du Loir, correspond à la zone inconstructible. Toutes nouvelles constructions y sont donc interdites. - la zone II du périmètre inondable qui concerne une partie du lit majeur de la rivière Le site SITRANS n'est toutefois situé ni dans la zone I ni dans la zone II du PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SITRANS n'est pas répertorié dans l'inventaire BASOL (Base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les captages AEP les plus proches du site SITRANS (<5km) sont localisés à : - 3,8 km au Nord-Est sur la commune de Nogent le Phaye (captage de l'Etang), - 2,6 km au Sud sur la commune de Gellainville (forage de Bonville), - 4 km au sud-est sur la commune de Sours (forage du Lycée agricole la Saussaye). Le site SITRANS n'est toutefois pas localisé au sein des périmètres de protection de ces captages d'eau potable (voir carte des périmètres de protection des captages AEP).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SITRANS n'est pas situé dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est situé à 2,9 km à l'Ouest/nord-ouest (Bords de l'Eure - quartier de la Foulerie).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SITRANS n'est pas localisé sur un site NATURA 2000 ni à proximité. Le site NATURA 2000 le plus proche est localisé à 3,7 km au sud-ouest (Vallée de Maintenon à Anet et vallons affluents - Directive Habitats). Voir carte des sites NATURA 2000 du secteur.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites classés aux alentours du site SITRANS. Le site classé le plus proche est situé à 6,3 km à l'Est du site (Parc du Château d'Houville la Branche).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'établissement SITRANS ne dispose d'aucune alimentation en eau de forage. La distribution de l'eau est assurée par le réseau d'eau potable. L'eau n'est utilisée que pour les besoins sanitaires et domestiques. Il n'y aura aucun changement pour l'extension. La consommation annuelle en eau potable s'élève à 800 m3.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu la construction d'un nouveau bâtiment et des travaux d'extension en extérieur (voirie, réseaux eaux pluviales, nouveau bassin d'orage/eaux incendie) dans le cadre du projet SITRANS. Ces travaux nécessitent un apport de matériaux pour les fondations du nouveau bâtiment, l'enfouissement des collecteurs d'eaux pluviales et l'aménagement du nouveau bassin. Il n'est prévu aucun apport extérieur de matériaux puisque les terres excavées seront réutilisées partiellement pour les aménagements envisagés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu la construction d'un nouveau bâtiment et des travaux d'extension en extérieur (voirie, réseaux eaux pluviales, volume supplémentaire du bassin d'orage/eaux incendie) dans le cadre du projet SITRANS. Ces travaux nécessitent une excavation de matériaux pour les fondations du nouveau bâtiment, les tranchées des collecteurs d'eaux pluviales et pour le terrassement du nouveau bassin. Le volume prévisionnel de terres excavées est estimé à 450 m3 mais celles-ci seront réutilisées sur site pour l'aménagement du terrain.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SITRANS est situé en zone d'activités sur un terrain dédié à des activités industrielles. Le contexte écologique est peu diversifié au sein du site et aux abords du terrain. Il n'est prévu aucune extension foncière dans le cadre du projet SITRANS.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la distance d'éloignement avec la zone NATURA 2000 (3,7 km au sud-ouest), de la localisation du site au sein d'une zone d'activités, le projet SITRANS n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat/ une espèce.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu aucune extension foncière dans le cadre du projet SITRANS.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT sur la commune de Chartres.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : aucun par débordement de cours d'eau et par remontée de nappe Risque sismique : zone de sismicité 2 (faible) Risque foudre : faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site industriel SITRANS n'est pas concerné par des risques sanitaires compte tenu de l'absence de process de production puisqu'il s'agit d'un site de stockage de divers marchandises (uniquement des rejets diffus de gaz d'échappement et rejets canalisés de gaz de combustion de la chaufferie). L'exposition au bruit est et restera limité à la circulation des véhicules dans l'emprise du site et aux opérations de manutention/chargement/déchargement uniquement en période jour (7 h - 19 h).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic imputable à l'activité SITRANS est uniquement routier. Le trafic des camions généré par l'activité SITRANS est estimé à 30 camions par jour. A cela s'ajoute occasionnellement le trafic routier des visiteurs et du personnel de l'entreprise estimé à 60 VL/jour. L'exploitation de la nouvelle cellule impliquera un trafic routier des camions au niveau des quais du nouvel entrepôt. La société SITRANS estime un trafic de 10 camions supplémentaires par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les sources de bruit liées à l'exploitation du nouveau bâtiment SITRANS seront limitées : - à la circulation des camions pour les réceptions et les expéditions des marchandises, - aux opérations de chargement/déchargement des camions au niveau des nouveaux quais.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les marchandises réceptionnées sur site ne sont pas odorantes et ne sont pas susceptibles de générer des nuisances olfactives dans son environnement. Il en sera de même pour les marchandises stockées au sein du nouveau bâtiment. Le site SITRANS n'est pas situé à proximité de sources olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	/
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage extérieur sera mis en place aux abords du nouveau bâtiment par l'installation de projecteurs orientés vers le sol limitant les émissions lumineuses dans l'environnement. Une plage horaire de nuit sera programmée pour le fonctionnement des nouveaux projecteurs.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Véhicules à moteur thermique (camions) : gaz d'échappement (rejets diffus). Chaufferie gaz du nouveau bâtiment : gaz de combustion via la cheminée (rejets atmosphériques canalisés).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales de toitures du nouveau bâtiment : collectées dans le nouveau réseau interne et évacuées vers le nouveau bassin d'orage. Eaux pluviales de ruissellement (voirie) : collectées par 2 avaloirs, prétraitées dans un nouveau séparateur d'hydrocarbures (capacité de traitement : 10 l/s) et évacuées vers le nouveau bassin d'orage (capacité de 360 m3). Eaux usées sanitaires et domestiques (sanitaires) du nouveau bâtiment : rejetées vers le réseau interne existant (10 m3/an).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Effluents aqueux (eaux pluviales de toiture et de voirie ; eaux usées sanitaires et domestiques) Effluents atmosphériques diffus (gaz d'échappement des camions) Effluents atmosphériques canalisés (gaz de combustion chaufferie gaz)</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets non dangereux type palettes bois détériorées, cartons, DIB en faibles quantités. Ces déchets seront recyclés par des prestataires autorisés. Déchets dangereux en faibles quantités type DEEE et eaux hydrocarbonées provenant du pompage du nouveau déboureur-déshuileur. Ces déchets seront pris en charge par des prestataires autorisés.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SITRANS se situe en zone d'activité sur un terrain dédié à des activités industrielles. Il n'est prévu aucune extension foncière dans le cadre du projet SITRANS.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures environnementales prises dans le cadre du projet SITRANS concernent essentiellement les eaux de toiture du nouveau bâtiment et les eaux pluviales de ruissellement avec :

- l'aménagement d'un nouveau bassin d'orage dimensionné afin de prendre en compte les nouveaux flux d'eaux pluviales du projet,
- l'installation d'un nouveau séparateur d'hydrocarbures dimensionné pour le prétraitement des eaux pluviales de voirie avant rejet vers le nouveau bassin d'orage.

Quant aux eaux d'extinction en cas d'incendie du nouveau bâtiment, elles seront collectées et confinées dans ce nouveau bassin afin d'éviter leur rejet dans l'environnement.

Dans le cadre de l'exploitation du site, la Sté SITRANS engagera des mesures de surveillance des effets sur l'environnement :

- eaux pluviales : 1 campagne de prélèvements/analyses par an sur une durée de 24 h avec analyses des hydrocarbures totaux, des MES, de la DCO, de la DBO5 et du pH,
- bruit : 1 campagne de mesures en environnement extérieur tous les 3 ans conformément aux exigences de l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site SITRANS est en activité depuis 2004 avec la construction du premier bâtiment et du deuxième bâtiment en 2007. Le projet de construction du troisième n'entraîne pas de modification de l'activité initiale (logistique). Cet établissement bénéficie d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter pour l'activité logistique existante en conformité avec la réglementation en vigueur au titre des ICPE. Le projet SITRANS aura pour conséquence une augmentation des capacités de stockage. Il s'agit d'une modification notable mais non substantielle en l'absence d'incidence sur le classement final ICPE du site.

Concernant les enjeux environnementaux liés à l'exploitation du site (eau, air, déchets, bruit, sols/sous-sol/eaux souterraines), ils resteront minimales au regard de l'activité logistique et de la localisation du site. Par conséquent, il peut être dispensé de réaliser une évaluation environnementale dans le cadre du projet SITRANS.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
carte des ZNIEFF du secteur Carte des milieux potentiellement humides du secteur Cartes des périmètres de protection des captages AEP Carte des sites NATURA 2000 du secteur

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Chartres

le, 29 septembre 2022 | 14:31:19 CEST

SIZAIRE David

d.sizaire@sitrans.fr

Président

Signature

DocuSigned by:
SIZAIRE David
ADBBF86CD75E4B8...

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: D1DEDC42042F405D8DABAA786FCDD8AF

État: Complétée

Objet: CERFA 14734-03 projet SITRANS v2.pdf

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 11

Signatures: 1

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 2

Paraphe: 0

SIZAIRE David

Signature dirigée: Activé

BP 70 026

Horodatage de l'enveloppe: Activé

13 avenue Gustave Eiffel

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

GELLAINVILLE Cedex, 28 630 28630

d.sizaire@sitrans.fr

Adresse IP: 87.238.149.86

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: SIZAIRE David

Emplacement: DocuSign

29/09/2022 14:29:08

d.sizaire@sitrans.fr

Événements de signataire**Signature****Horodatage**

SIZAIRE David

DocuSigned by:

 ADBBF86CD75E4B8...

Envoyée: 29/09/2022 14:30:57

d.sizaire@sitrans.fr

Consultée: 29/09/2022 14:31:08

Président

Signée: 29/09/2022 14:31:19

SITRANS LOGISTIQUE

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 87.238.149.86

Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage**

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Bourdier Severine

Copié

Envoyée: 29/09/2022 14:31:20

severine.bourdier@i2c-construction.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

MICKAEL APPERT

Copié

Envoyée: 29/09/2022 14:31:21

mickael.appert@dekra.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

Événements de témoins**Signature****Horodatage****Événements notariaux****Signature****Horodatage**

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	29/09/2022 14:30:57
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	29/09/2022 14:31:08
Signature complétée	Sécurité vérifiée	29/09/2022 14:31:19
Complétée	Sécurité vérifiée	29/09/2022 14:31:21

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------